

# Le journal d'Olivier Jardé

D É P U T É D E L A 2 È M E C I R C O N S C R I P T I O N A M I E N S - B O V E S

*Etouvie, Nordmoulin, Renancourt*

C'est avec plaisir que je vous adresse le 3<sup>ème</sup> numéro de mon journal, destiné aux habitants de la 2<sup>ème</sup> circonscription de la Somme. Notre circonscription a été redécoupée pour tenir compte des évolutions démographiques. Je souhaite donc la bienvenue aux habitants d'Etouvie, du Faubourg de Hem, de Renancourt, de Montières et de Saint Germain ainsi que des communes de Dreuil-les-Amiens et Saveuse. J'ai pu rencontrer un très grand nombre d'habitants de ces quartiers et communes dès cet été et ils savent que ma permanence leur est ouverte.

C'est en fait la plus grande partie des citoyens d'Amiens Métropole que je représente à l'Assemblée nationale et j'en suis fier car notre capitale compte pour plus du tiers de la population du département dont elle doit être un pôle d'emplois et de dynamisme.

Qu'elle rayonne, attire les entreprises, les commerces, le tourisme, les étudiants.. et notre département tout entier en bénéficiera.

Qu'à l'inverse, elle s'endorme, que nos entreprises quittent la métropole, que de nouvelles entreprises hésitent à s'implanter devant un accueil frileux, que nos étudiants préfèrent Paris ou Lille pour achever leurs études, que les commerces se ferment et c'est tout notre avenir qui est en danger. Ici comme à Paris, la Gauche est fertile en promesses et avare en réalisations.

Souvenez-vous des promesses de Gilles Demailly pendant sa campagne électorale et voyez notre cité plongée dans un sommeil profond !

Souvenez-vous des promesses de Christian Manable au Conseil général dont vous n'avez vu que les augmentations d'impôts !

Que sont devenues les promesses de Claude Gewerc, lors de la campagne des Régionales et les annonces à répétition d'actions depuis supprimées.

Depuis 2 ans, en France et surtout dans notre région, nous subissons les effets d'une crise économique mondiale sans précédent. Il est important de se mobiliser sur des réformes indispensables et attendues : retraite et dépendance des personnes âgées, réduction d'endettement de l'Etat et surtout lutte contre le chômage. Sur tous ces sujets, vous pouvez compter sur ma détermination et mon engagement au service de tous.

Sur tous ces sujets, et sur ceux que vous souhaiterez, je suis à votre écoute et je publierai sur le site de ce journal vos propres opinions car c'est dans le débat et l'échange fécond des idées que s'épanouit une vraie démocratie.



*Je suis à votre disposition  
Sébastien*

*Olivier Jardé*

## SOMMAIRE

### P2 à 4 : SUR LE TERRAIN

#### P2-3 : Rétablissons quelques vérités

- ▶ Le Président d'Amiens Métropole ne vous dit pas tout sur la taxe professionnelle
- ▶ La piscine d'Etouvie : un financement qui tombe à l'eau, un projet qui coule
- ▶ L'avenir obscurci du sport amateur en Picardie
- ▶ Les vrais chiffres de l'engagement financier de l'Etat dans la politique de la ville
- ▶ Boréalía : pas de crédits pour la zone d'activité économique
- ▶ Maison de la Culture : la Région ne tient pas ses promesses
- ▶ La Picardie se désengage de l'accès de tous à la Santé

#### P4 : Restons positifs !

- ▶ Etat d'avancement du CHU : pas de retard prévu dans la réalisation du site unique !

- ▶ Bientôt une liaison Roissy-Picardie !
- ▶ Félicitations à Brigitte Fouré, Conseillère générale d'Amiens Sud-Est
- ▶ Interview de Benoît Mercuzot : Imagine Amiens

### P5 à 7 : A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

- ▶ Réforme des retraites : une réforme nécessaire, juste et progressive !
- ▶ Un député qui s'engage contre la violence à l'école
- ▶ Les travaux parlementaires pour lutter contre la souffrance au travail
- ▶ Les Français plus sensibles aux problèmes de surpoids
- ▶ Mon combat quotidien pour une égalité de traitement hommes-femmes
- ▶ Enfin une loi contre le reclassement indigne et inacceptable
- ▶ Protégeons les abeilles au nom de la biodiversité !
- ▶ Bientôt une loi Jardé sur la Recherche impliquant la personne humaine
- ▶ Questions aux ministres de votre député

### P8 : ÉCOUTER

- ▶ Les travaux sur la future réforme sur la dépendance
- ▶ Nous contacter

## Rétablissons quelques vérités

*Nos responsables politiques locaux à Amiens, au Conseil général ou à la Région se plaignent souvent du désengagement de l'Etat dans les politiques menées localement. Cette réaction s'explique par la nécessité de justifier leur renoncement aux promesses électorales et l'abandon d'interventions, pourtant nécessaires.*

### On ne nous dit pas tout sur la taxe professionnelle



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la taxe professionnelle a disparu du paysage fiscal français. A l'exception des activités financières et de l'énergie, tous les secteurs d'activités sont gagnants en terme de compétitivité, ce qui est un facteur important pour le maintien des emplois en France. En supprimant cet impôt, le gouvernement a souhaité rendre plus compétitif les entreprises qui souhaitent investir sur notre territoire.

En contrepartie de la perte de recettes engendrée par la suppression de cette taxe pour les collectivités locales, de nouvelles ressources fiscales ont été mises en place.

Pour l'année 2010, les collectivités perçoivent un produit équivalent à celui de la taxe professionnelle, avec la garantie que ce produit ne pourra pas être inférieur à celui perçu en 2009.

A partir de 2011, les collectivités bénéficieront d'impôts nouveaux, d'un montant global équivalent à celui des recettes fiscales actuelles puisqu'il aurait été incohérent de favoriser l'investissement privé des entreprises, tout en réduisant, les moyens des collectivités territoriales, qui sont les principaux investisseurs publics.

Ainsi, est-il surprenant qu'Amiens métropole, le Conseil général ou encore la Région se désengagent ou abandonnent certains projets sous le seul prétexte que le Gouvernement les asphyxient...

Pour ne prendre qu'un exemple : comment interpréter que la Picardie soit la seule région française à réduire ses interventions financières allant jusqu'à abandonner certaines politiques ? La politique gouvernementale n'a-t-elle des effets que sur le budget de notre région ?

### L'avenir obscurci du sport amateur en Picardie



Loin des milliards d'euros que les médias évoquent pour l'équipe de France ou certains clubs de football, l'Amiens SC football et l'équipe de hockey-sur-glace des Gothiques sont bien moins lotis.

Dans la 1<sup>ère</sup> édition du «journal d'Olivier Jardé», je vous avais fait part de la volonté du Conseil général de diminuer l'aide accordée au club professionnel de football amiénois ASC, tout en reversant davantage de subventions aux clubs sportifs amateurs, formateurs de nos jeunes.

Cette disposition ne semble plus faire partie des ambitions du Conseil général, ni du Conseil régional puisque ces collectivités baissent toutes les deux les aides qu'elles accordaient à la formation des jeunes.

Amiens n'est pas là d'être réélue la ville la plus sportive, comme elle le fut en 1999 où les Gothiques gagnaient la coupe Magnus et après qu'Amiens SC ait disputé la finale de la Coupe de France, tout en terminant sa saison aux portes de la 1<sup>ère</sup> division !

### La piscine d'Etouvie : un financement qui tombe à l'eau, un projet qui coule

Lors de la campagne des élections municipales, l'actuel maire d'Amiens avait promis de construire une 4<sup>ème</sup> piscine sur Amiens, dans le quartier d'Etouvie.

Cette piscine va-t-elle rester une simple promesse électorale ? Il semblerait que oui.

Pourtant, ce projet avait entraîné beaucoup d'espoir chez les habitants du quartier d'Etouvie, grâce aux facilités d'accès aux loisirs sportifs et à l'image positive que le quartier allait afficher grâce à cette réalisation.

Cette 4<sup>ème</sup> construction est nécessaire puisque les trois piscines actuelles ont une capacité d'accueil trop insuffisante par rapport à la demande scolaire, des collèves et des autres usagers d'Amiens.

Quel a été mon étonnement lorsque je me suis aperçu que le Président d'Amiens métropole, qui est pourtant le maire d'Amiens, n'avait pas répondu à la proposition de subvention que souhaitait lui accorder le Conseil général de la Somme, dans le cadre du schéma

piscine pour les 9 prochaines années !

Si Amiens métropole comptait tout de même réaliser cette construction, c'est bien 1,5 million d'euros de subvention qui a été perdu, par cet oubli ou absence d'ambition pour la ville.



### Les vrais chiffres de l'engagement financier de l'Etat dans la politique de la ville



Dans le JDA du 2 juin dernier, un article ironisait sur l'effort de l'Etat quant à la politique de la ville. Il présentait le Président d'Amiens métropole et son Vice-président à la politique de la ville comme les bienfaiteurs du monde associatif amiénois et l'Etat comme celui qui n'assumait pas ses responsabilités.

Face à ce portrait assez hasardeux et à l'inexactitude des chiffres publiés, il m'a paru nécessaire de vous informer de la réalité de la situation.

Par l'intermédiaire de Monsieur le Préfet de Région, l'Etat a contribué, en 2009, à hauteur de 25 116 758 euros, soit une augmentation de 29% depuis 2002, à la politique de la ville. Ces chiffres comprennent tous les crédits confondus de l'Etat, que ce soit au niveau du contrat de ville, du contrat urbain de cohésion sociale, Ville-Vie-Vacances, Adultes-relais, dispo-

sitif local d'accompagnement, réussite éducative, fonds interministériel de prévention de la délinquance, fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations, la direction régionale de l'ACSé, la dotation de solidarité urbaine, les exonérations de charges ou encore les crédits dépensés par les services de l'Etat dans les quartiers prioritaires.

A ces sommes, il est à rajouter les 78 millions d'euros accordés à Amiens métropole par l'Agence nationale de rénovation urbaine en faveur de la rénovation de nos quartiers.

Alors que la municipalité fait du logement social sa priorité, j'ai été surpris que l'OPAC d'Amiens n'ait réalisé que 1,5% de ses objectifs 2010. Si le retard observé dans le dépôt des dossiers devait se poursuivre, Amiens risquerait d'être très fortement pénalisée lors de la répartition définitive des dotations et de voir son enveloppe de crédits sensiblement réduite par rapport aux montants initialement prévus.

La municipalité de gauche dit que les crédits d'Etat sont insuf-

fisants mais encore faut-il qu'elle soit capable d'utiliser ceux déjà accordés !

Dans un même temps, j'étais très surpris du portrait si élogieux du Président d'Amiens métropole quant au soutien qu'il réalise en faveur du monde associatif.

Pourtant, le maire d'Amiens, Président d'Amiens métropole, n'a-t-il pas renoncé à soutenir les comités de quartier, ces associations, animées par des bénévoles, depuis les années 80 et qui ont pour objectif de faire remonter les souhaits, à l'Hôtel de ville, des habitants dans les quartiers, afin d'y améliorer le cadre de vie ?

Où en sommes-nous des difficultés financières de la Maison de la Culture suite au désengagement financier du Conseil régional ? Amiens métropole, va-t-elle supporter les 250 000 euros manquants pour sauver la programmation 2010-2011 et qui aura des conséquences sur l'attractivité de la ville dans le domaine culturel ?

## Boréalia : pas de crédits pour la zone d'activité économique



Un formidable projet, appelé Boréalia, situé sur la pleine de Saveuse (sur les territoires d'Amiens, de Pont-de-Metz et de Salouël) a pour objectif d'associer une zone d'activités réservée à l'industrie, à la logistique, aux activités tertiaires tout en faisant cohabiter des logements et activités sportives, dans un cadre agréable et verdoyant. Le Zénith, le stade de la Licorne et des habitations sont déjà installés sur ce secteur : il ne reste que les entreprises à convaincre ! La superficie de 650 hectares et la proximité de l'axe autoroutier sont des avantages manifestes pour que la réalisation de ce projet soit un succès.

Or, ce dernier risque de ne pas aboutir.

Le Conseil régional renonce à participer financièrement à Boréalia, ce qui menace de mettre le département de la Somme et Amiens métropole dans de nouvelles difficultés. Pourtant, la Région peut-elle se réfugier derrière son incompétence juridique ? La réponse est NON.

La région dispose, depuis 2004, d'une compétence obligatoire en matière d'interventions économiques visant à favoriser le développement économique et la création d'emplois. Cette disposition législative, que j'ai soutenue, ne semble pas émouvoir la majorité du Conseil régional. Or, en ce qui me concerne, la création d'emplois est bien la première des solidarités.

### La région renonce :

- A accorder une prime à la création d'entreprise
- A aider les collectivités qui créent, développent ou aménagent des zones d'activités
- A favoriser l'immobilier industriel conditionné par la création d'emplois

## La Picardie se désengage de l'accès de tous à la Santé



Faut-il rappeler que la Picardie compte tristement le plus faible nombre de médecins par habitant, soit 250 médecins pour 100.000 habitants ? Dans la Somme, 4 cantons n'ont plus de médecin.

Alors qu'à l'Assemblée nationale, des parlementaires, dont je fais partie, tentent de trouver des solutions aux déserts médi-

caux, pour une meilleure répartition des professionnels de santé sur le territoire national, la Région se désengage et participe, par conséquent, à l'augmentation des inégalités entre les Picards face à l'accès aux soins. Après avoir participé pendant 15 ans au financement du fonctionnement d'un des hélicoptères du SAMU dans la Somme et dans

l'Aisne, la Région a décidé de ne plus contribuer à ce service public. C'est un véritable coup dur pour les habitants des communes rurales. Pourtant, l'accès aux soins par ce moyen de transport est d'une importance vitale pour les évacuations d'urgence et le transfert des patients entre les hôpitaux.

Se désengager, comme le fait le Conseil Régional, pour, soi-disant, «donner une bonne leçon à l'Etat, pour qu'il prenne ses responsabilités» est une décision qui ne prend pas en considération les Picards, ceux qui pâtiront, dans la pratique, de cette politique politicienne !

## MCA : la Région ne tient pas ses promesses

Alors qu'en mai dernier, la Maison de la Culture d'Amiens s'appêtait à présenter le programme de la saison 2010-2011, le Conseil régional de Picardie a décidé de réduire, de manière drastique, la subvention qu'elle accordait à cette structure culturelle, passant de 306.800 euros à 50.000 euros de subvention.

Cette décision a des répercussions catastrophiques pour la MCA puisqu'elle s'était déjà engagée contractuellement auprès des artistes jusqu'au premier semestre 2011. C'est donc un déficit annoncé avant même que débutait la saison auquel la Maison de la Culture a dû faire face.

Assurément, le désengagement de la région aura des conséquences sur les prochaines saisons au niveau de la programmation offerte au public, réputée pour sa qualité.

Il est compréhensible que le Conseil régional souhaite réaliser des économies en cette période de crise, mais faut-il pour autant mettre devant le fait accompli une maison qui joue, depuis 40 ans, un rôle important d'accessibilité et de transmission de la culture aux picards ?

C'est une attaque en règle contre la culture et notre capitale régionale. Je m'étonne que le maire d'Amiens ne soit pas intervenu, car c'est le statut même d'Amiens capitale régionale qui est remis en cause. On sait l'importance de l'attractivité dans le développement d'une ville et la Maison de la Culture y participe.

J'ai donc tenu à soutenir la Maison de la culture d'Amiens en signant la pétition condamnant cette décision du Conseil régional de Picardie.



**Les contribuables locaux vont-ils devoir compenser la défaillance financière de leurs représentants ?**

## Restons positifs !

► **État d'avancement du CHU : pas de retard prévu dans la réalisation du site unique !**



La réalisation du site unique de santé n'a pas de retard ! Chaque jour, le chantier progresse et c'est une bonne nouvelle.

Ce site unique, qui fusionnera les 4 hôpitaux d'Amiens (le CHU nord, le CHU sud, l'hôpital Saint Victor, le centre de gynécologie obstétrique) couplé à l'implantation des facultés de médecine et de pharmacie ainsi qu'un bâtiment de recherche universitaire, offrira, d'ici 3 ans, toutes les conditions optimales pour une prise en charge des patients innovante, de grande qualité et de haute technicité.

L'aboutissement de ce projet permettra au CHU d'Amiens de développer son attractivité régionale et renforcera son positionnement national voire international, dans des activités telles que celles autour de la greffe.

Néanmoins, l'accès du monosite pose toujours problème. Amiens métropole, le département de la Somme et la région Picardie n'ont toujours pas trouvé d'accord pour financer l'accès à ce site pourtant à proximité des axes autoroutiers. Cette situation risque d'avoir des conséquences importantes pour les professionnels de santé, les

patients ou encore les visiteurs. La tranquillité et les facilités de circulation des riverains doivent également être assurées.

Alors que le Conseil général se plaint d'avoir des difficultés pour équilibrer son budget, cette collectivité préfère voter un projet de déviation routier de Péronne, pour un coût estimé à 66,5 millions d'euros. Ce choix d'investissement est d'autant plus injustifié qu'il n'apporte pas autant d'intérêt que la desserte de milliers de véhicules attendus par jour sur la plateforme du nouvel hôpital.

## ► Bientôt une liaison Roissy-Picardie !

Le projet de création d'une liaison ferroviaire qui connectera Creil à Roissy-Charles-de-Gaulle est en discussion dans notre région. Ce barreau, reliant la Picardie au réseau TGV, engendrera d'importantes retombées pour la région, tant pour les usagers que d'un point de vue économique, touristique et environnemental.

Cette meilleure connexion entre les lieux d'habitation et d'emploi de Picardie avec la plateforme de Roissy, pôle de croissance à taille mondiale, et les autres villes métropolitaines dessine de nouvelles opportunités économiques, en attirant de nouveaux investisseurs en Picardie et pourquoi pas les sièges sociaux d'entreprises. Les facilités d'échanges qui seront offertes à Amiens grâce à ce projet avec les autres capitales régionales permettront assurément de développer de nouveaux services

ou encore favoriseront de nouvelles coopérations.

En ouvrant le débat, la Commission nationale du débat public a placé le sujet au centre des préoccupations picardes, comme le montre l'investissement des élus de toute tendance confondue, de la population et des chefs d'entreprises dans ce projet.

Afin de manifester notre soutien pour le barreau Roissy-Picardie, des parlementaires picards, dont je fais partie, avons décidé de nous unir au sein d'un Comité de soutien. Créé à mon initiative, ce comité regroupe des députés et sénateurs des départements de la Somme, de l'Oise et l'Aisne de toutes tendances politiques confondues.

Nous considérons qu'il est de notre devoir de soutenir ce projet qui met en jeu l'attractivité même d'Amiens et de sa région. Sujet à suivre !



## ► Clin d'œil : Félicitations à Brigitte Fouré, Conseillère générale d'Amiens Sud-Est

Brigitte FOURÉ a brillamment remporté, le dimanche 13 juin dernier, l'élection cantonale partielle d'Amiens Sud-Est avec 52,49% des voix au second tour.

Cette très belle victoire vient récompenser une campagne efficace de proximité, menée avec son suppléant Olivier MIRA.

Bravo Brigitte et bravo Olivier !

Cette victoire a été également couronnée par un week-end particulièrement riche pour le Nouveau Centre, avec le congrès de Tours qui a enclenché l'élaboration du projet de notre parti en vue d'une candidature à la présidentielle de 2012.



## ► Interview de Benoît Mercuzot :



**imagine  
amiens**

Vous êtes inquiets de l'immobilisme et de l'amateurisme de l'actuelle municipalité ? Vous voulez vivre dans une ville dont vous pouvez être fiers et dans laquelle vos enfants pourront

trouver du travail ? Vous voulez travailler et comprendre les enjeux de l'avenir d'Amiens et de sa Métropole ? Alors, rejoignez le club Imagine Amiens !

Imagine Amiens rassemble ceux qui, sans dogmatisme, veulent réfléchir et travailler à l'avenir d'Amiens et de sa Métropole. Le TGV par Amiens, le rôle d'Amiens au sein de la région, sa place à côté du Grand Paris qui se dessine, mais également le tramway, le stationnement résidentiel, le logement, la politique d'accompagnement de la petite enfance, la sécurité ... tous ces sujets sont étudiés par Imagine Amiens pour fournir les bases d'un projet à proposer aux amiénois.

Pour adhérer et être informé des activités et réunions d'Imagine Amiens, téléchargez le bulletin d'adhésion sur le site :

[www.imagine-amiens.fr](http://www.imagine-amiens.fr)

A bientôt !

**Benoît Mercuzot**  
Secrétaire Général d'Imagine Amiens

## Réforme des retraites : une réforme nécessaire, juste et progressive !

En 1991, Michel Rocard, alors Premier ministre, avait déjà perçu qu'une réforme des retraites serait nécessaire du fait de l'allongement de la durée de la vie.

Pourtant, le Gouvernement de Lionel Jospin de 1997 à 2002, n'a pas entamé de réflexion sur le sujet. Au moment où le taux de chômage chutait et que l'économie du pays connaissait la croissance la plus importante depuis les 30 Glorieuses, aucune réforme structurelle n'a été engagée pour préparer l'avenir et éviter la grave crise des dépenses publiques que nous devons enrayer aujourd'hui.

2003 et la « réforme Fillon » avait annoncé un nouveau rendez-vous autour de la réforme des retraites mais la crise l'a rendu urgent. La situation économique

que nous vivons a, en effet, accéléré l'apparition des déséquilibres : en 2010, nous avons atteint le niveau de déficit qui était attendu pour 2020 !

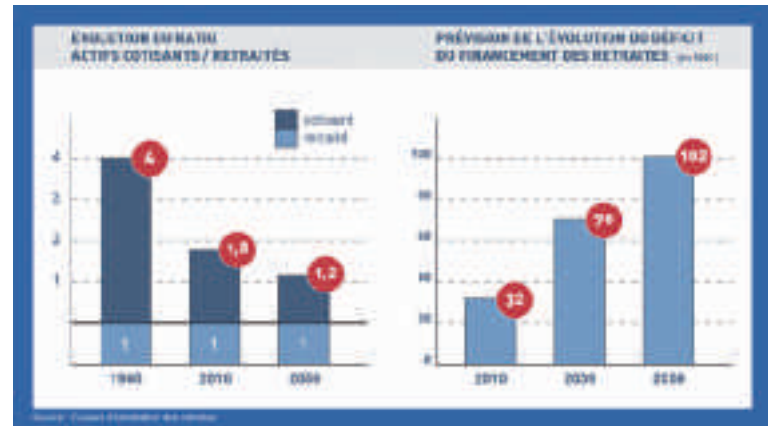
Une réforme des retraites est donc indispensable pour garantir le niveau de vie des retraités, assurer l'avenir des générations futures et sauvegarder notre régime de répartition auquel bon nombre de Français sont attachés. C'est la raison pour laquelle j'ai voté en faveur du texte présenté à l'Assemblée nationale.

Après vingt années d'études, de rapports et de concertation, presque une génération plus tard, il est temps qu'une réforme juste et efficace soit mise en place.

Cette réforme est basée notamment sur l'augmentation de la durée d'activité pour liquider la

retraite de 60 à 62 ans et le report pour pouvoir bénéficier d'une retraite sans décote de 65 ans à 67 ans. Mais comme l'a exprimé le groupe Nouveau Centre, dont je fais partie, il me semble que la recherche de nouvelles recettes supplémentaires doit aller plus loin puisque l'équilibre ne semble pas assuré en 2018. Les travaux du Conseil d'Orientation des Retraites sur des bases économiques optimistes montrent un besoin de financement de 48 milliards : seuls 23 semblent couverts.

Au cours des débats parlementaires au sein de l'hémicycle de l'Assemblée nationale, des avancées majeures ont été apportées pour le renforcement du dispositif des carrières longues (qui permettra à tous les salariés qui ont commencé leur vie



Le nombre des retraités augmente plus vite que celui des actifs. En 1960, le ratio était de 4 cotisants pour 1 retraité ; actuellement, il est de moins de 1,8 cotisant par retraité ; selon les projections du Conseil d'Orientation des Retraites (COR), il ne sera plus que de 1,2 en 2050. Il y aura donc quasiment autant de cotisants que de retraités.

professionnelle avant 18 ans de continuer à partir à la retraite à 60 ans et aux salariés qui ont commencé à travailler à 14 ou 15 ans de partir à la retraite à 58 ans), pour les polypensionnés ou encore dans la prise en compte de la pénibilité (Le taux d'incapacité à 10% constitue un progrès mais il faudrait prendre en compte les effets différés dus aux

expositions à des conditions ou des produits potentiellement nocifs). Les débats au Sénat doivent se poursuivre sur ce texte et j'espère qu'ils permettront de nouvelles avancées car pour moi, le texte doit être encore amélioré pour plus d'équité.



### Un député qui s'engage contre la violence à l'école

Afin de garantir une ambiance sereine de travail et protéger les élèves contre les violences physiques et verbales, j'ai souhaité soutenir l'association SOS Education et les 8 mesures qu'elle propose contre la violence à l'école.

1. Faire respecter l'autorité des professeurs.
2. Former les professeurs à l'application de la discipline.
3. Réintroduire la fonction pleine et entière de surveillant général (surveiller les élèves, contrôler les entrées et sorties de l'établissement, prendre en charge les élèves et s'assurer que les sanctions soient effectuées).
4. Créer de vrais cours de civisme.
5. Exclure de manière définitive des élèves qui commettront trois infractions graves dans l'établissement scolaire.
6. Supprimer la réintégration automatique après exclusion. Parce que l'éducation est un droit qui implique de faire des efforts et respecter les professeurs et ses camarades, l'élève doit accomplir les démarches pour demander sa réadmission dans l'établissement.
7. Restaurer les internats spécialisés pour les élèves qui posent de graves problèmes de discipline.
8. Rétablir les prix et récompenses pour les élèves qui travaillent sérieusement à l'école.



## Les travaux parlementaires pour lutter contre la souffrance au travail

Un tiers des femmes et un quart des hommes sont en situation de sur-stress, en France. Je suis tout à fait conscient que la mobilité imposée aux salariés, les nouvelles exigences et contraintes liées à la concurrence et aux nouveaux repères, notamment informatiques, sont susceptibles d'amener à un sentiment de dévalorisation de leur travail.

Face à ce mal-être, les parlementaires se doivent d'intervenir et, pour le moins, apporter une réflexion sur les solutions justes et efficaces afin de remédier aux causes de la souffrance dans le domaine professionnel.

J'ai co-présidé les travaux du groupe de réflexion Nouveau Centre-UMP sur la souffrance au travail au sein de l'Assemblée nationale. Avec mes collègues

parlementaires, nous avons émis des propositions afin de lutter efficacement contre les souffrances, le stress et le mal-être liés au travail telles qu'un remaniement des méthodes et du monde du travail, une revalorisation de la formation et une meilleure organisation des services de santé au travail.

Cependant, je voudrais nuancer l'idée d'un malaise trop souvent associé aux conditions de travail. Ce ne sont pas les seuls éléments à prendre en compte : les facteurs environnementaux et les éléments de la vie privée sont importants pour l'épanouissement professionnel.



### 4 propositions majeures du groupe de réflexion sur la souffrance au travail :

- Renforcer la formation du manager en le sensibilisant aux problèmes de souffrance au travail
- Créer un diplôme universitaire pour les infirmières qui peuvent dans certains cas suppléer le médecin du travail
- Renforcer le rôle stratégique du Comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) : les membres de ce comité devront être élus par le personnel et plus seulement nommés comme c'est le cas aujourd'hui
- Redéfinir la place du médecin du travail comme un expert : doit-il être salarié de l'entreprise ou regroupé dans des centres régionaux sous la double tutelle ARS et Ministère du travail ?

## Les Français plus sensibles aux problèmes de surpoids

En 2006, la ministre de la Santé et des Sports, Madame Roselyne Bachelot, a mis en place un programme national d'éducation et de prévention contre l'obésité et le surpoids, essentiellement chez les jeunes de 11 à 14 ans.

Cette question, qui a des conséquences aussi bien sociales que médicales, me paraît être un vrai problème de société, surtout chez les enfants et les adolescents : force est de constater qu'aujourd'hui, 18% des enfants de huit ans sont obèses.

Ce constat alarmant m'a fait réagir. En effet, ce phénomène peut avoir d'importantes conséquences non seulement au niveau médical, cardiologique et pulmonaire mais également sur un plan psychologique et en termes de réussite scolaire ou professionnelle.

Voulant en savoir plus quant aux mesures prises pour lutter contre l'obésité et le surpoids, j'ai interpellé Roselyne Bachelot, ministre de la Santé et des Sports, dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale.

Grâce au programme national «nutrition-santé» mis en place il y a quatre ans, visant à promouvoir auprès des Français les bienfaits d'une nourriture saine et équilibrée et d'une activité physique régulière, le nombre d'adolescents en surpoids est passé de 18% à 16% depuis 2000.

Le programme national «nutrition-santé» a donc permis de sensibiliser une catégorie de population.

Néanmoins, les résultats globaux ne sont pas encourageant lorsque l'on s'aperçoit que 14,5% de la population est obèse, dont 6,5 millions d'adultes. Les enfants sont davantage visés par les politiques de lutte contre l'obésité, ainsi qu'en témoigne la mise en place d'ici à 2012, à l'initiative du Président de la République, d'un dépistage de l'obésité chez les enfants.

La partie contre l'obésité est donc loin d'être gagnée alors, continuons à surveiller notre assiette !



## Mon combat quotidien pour une égalité de traitement hommes-femmes



Le thème de la parité entre les hommes et les femmes est toujours au cœur du débat public.

Les disparités de traitement entre les hommes et les femmes perdurent.

A formation, emploi et investissement professionnels équivalents, les hommes et les femmes n'ont pas toujours la même rémunération, ni la même carrière. Les inégalités sont loin d'être négligeables : à travail égal, les femmes sont rémunérées entre 10% et 15% de moins que les hommes. Cette proportion atteint les 20% chez les cadres.

Autres chiffres : 9% des femmes salariées sont en situation de temps partiel subi contre 2,5% des hommes.

Malheureusement, cette discrimination s'applique dans bien d'autres domaines.

Conscient que la parité est un thème incontournable dans notre société actuelle, je m'investis pleinement dans le combat pour les droits des femmes. Je suis en effet secrétaire de la délégation de l'Assemblée nationale aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Compte tenu de mon engagement et de mon intérêt pour cette question, j'ai récemment été nommé membre de

l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes.

Cet observatoire a pour principaux objectifs de dresser un état des lieux de la parité en mettant en évidence la situation des femmes aux niveaux national et international ainsi que dans les domaines politique, économique et social tout en évaluant les obstacles à la parité, puis d'agir au niveau législatif en émettant des avis sur des projets de textes dont l'Observatoire est saisi et de faire des recommandations et propositions de réformes au Premier ministre afin de prévenir et de résorber les inégalités entre les sexes et promouvoir l'accès à la parité.

## Enfin une loi contre le reclassement indigne et inacceptable

L'usine Goodyear-Dunlop sur Amiens ou encore celle de Continental à Clairoux dans l'Oise sont confrontées actuellement à des plans sociaux importants.

De nombreuses familles picardes sont touchées par ces difficultés, dans ce contexte de crise économique qui pèse de plus en plus sur les ménages. Les salariés de l'usine Goodyear continuent

de se battre pour conserver leur travail, avec l'appui et le soutien des syndicats et des politiques de toutes tendances confondues.

Dans le cas de licenciements massifs, comme pour l'usine Continental Clairoux, les entreprises possédant des filiales à l'étranger se doivent d'appliquer la règle du reclassement à l'étranger, imposée par la juris-

prudence et le code du travail. Cependant, ce reclassement se traduit bien souvent par des offres indécentes et humiliantes pour les salariés à qui l'on propose d'exercer la même fonction dans un pays étranger mais à un salaire moindre : est-il admissible qu'il ait été proposé aux salariés de l'Oise un salaire de 137 euros mensuel en Turquie ?

Pour remédier à cette situation, j'ai proposé, avec l'ensemble de mes collègues députés du groupe Nouveau Centre, une loi pour que le reclassement à l'étranger soit effectué avec l'accord du salarié licencié et à salaire équivalent.

Cette proposition de loi a été adoptée à l'Assemblée nationale en juin dernier.

Espérons toutefois qu'elle n'aura pas à être appliquée pour les 800 employés de l'usine de pneus d'Amiens Goodyear...



## Protégeons les abeilles au nom de la biodiversité !



En moins de douze ans, la production de miel a été divisée par plus de deux, passant de 36.000 tonnes à 16.000 tonnes. On peut expliquer cette chute considérable par une utilisation poussée de pesticides, insecticides et herbicides, mais aussi par le développement de cultures intensives, responsables d'une mortalité de plus en plus importante des abeilles. Cette mortalité est un coup dur pour la diversité végétale. Conscient que cette situation ne

pouvait pas perdurer, le Comité de soutien des élu(e)s à l'abeille et aux apiculteurs a été créé. Comme 185 autres de mes collègues députés, j'ai souhaité adhérer à ce comité de soutien qui vise à prendre en compte les différents dangers menaçant les abeilles, les apiculteurs et la biodiversité, lors de l'examen des textes sur les bancs de l'hémicycle de l'Assemblée nationale. C'est maintenant qu'il faut continuer à se mobiliser pour protéger notre biodiversité !

### Les questions aux ministres de votre député

**177** C'est le nombre de questions que j'ai posées aux ministres, depuis 2007, sur des domaines aussi différents que l'agriculture, la culture, les anciens combattants, l'environnement, l'emploi, l'économie, les transports, la formation professionnelle, la justice, les retraites, le commerce et l'artisanat, la consommation, la santé, la fiscalité, l'immobilier, les personnes âgées, l'assurance maladie, les personnes handicapées, l'éducation, le logement, l'enseignement supérieur, la recherche...

Ces questions, parues au Journal Officiel, sont accessibles sur mon site internet ([www.olivierjarde.info](http://www.olivierjarde.info)).

## Bientôt une loi Jardé sur la Recherche impliquant la personne humaine

À titre personnel, en tant que chirurgien, la recherche dans les domaines des nouvelles technologies m'a toujours intéressé. Au niveau médical, elle permet, le plus souvent, d'apporter un plus grand confort et d'assurer plus de sécurité aux patients tout en permettant une récupération plus rapide. L'association de recherches réalisées par les entreprises, souvent des PME-PMI, et la recherche fondamentale financée par les pouvoirs publics permet d'améliorer notre quotidien et de le faire évoluer.

La France est un des pays leader mondial en terme de recherche. Elle crée de l'emploi, des bénéfiques et participe au rayonnement de la France. Mais son activité Recherche a malheureusement tendance à régresser. Afin d'inciter et faciliter la recherche sur la personne, j'ai déposé une proposition de loi qui a été examinée et adoptée en deuxième lecture à l'Assemblée nationale, à l'unanimité.

Aujourd'hui, les règles encadrant ces recherches forment une sorte de mille-feuille législatif, issu des textes successifs qui ont modifié et complété une loi fondatrice : la loi «Huriet-Sérusclat» du 20 décembre 1988. Ce régime juridique manque de cohérence : il comporte des procédures



redondantes pour certaines activités, tandis qu'il laisse tout un pan de la recherche dans un quasi-vide juridique : la recherche non-interventionnelle, dite aussi observationnelle. En établissant un cadre juridique commun à toutes les recherches, et des règles de protection des personnes proportionnées aux

risques et aux contraintes qu'elles subissent, mon texte législatif propose un régime juridique plus équilibré, favorisant la recherche tout en garantissant la sécurité des personnes. Cette proposition de loi doit être une dernière fois adoptée par le Sénat, avant d'être promulguée et applicable en France.

## Le «cinquième risque» au cœur du débat public

L'allongement de l'espérance de vie va conduire inévitablement à une hausse du nombre de personnes âgées dépendantes : selon les estimations de l'Insee, la population des 75 et plus sera multipliée par 2,5 d'ici 2040 pour atteindre 10 millions de personnes. Un Français sur trois terminera sa vie dans une situation de dépendance.

Ce vieillissement de la population nécessite que les politiques publiques en direction de nos aînés évoluent, que ce soit au niveau des retraites, des dépenses de santé mais également dans la prise en charge des personnes en manque d'autonomie.

Un équilibre entre solidarité familiale pour les activités du quotidien et la solidarité collective dans le cadre de la mise en place de prestations spécifiques, telles que l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) doit être trouvé.

Avec la baisse du nombre d'enfants par famille, l'augmentation des besoins de nos aînés ou encore le phénomène d'éclatement géographique des familles, l'entrée de nos personnes âgées dans les structures adaptées, telles que les maisons de

retraite tend à s'accroître. Pour remédier au coût supplémentaire que suscite les maisons de retraite, la municipalité d'Amiens souhaite rendre autonome les quatre maisons de retraite de la ville (MAPAD de Montières, la maison de retraite Maurice Fécan, Maison de retraite Léon Burckel, Maison de retraite du Vidame - les quatre Chênes), à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Par cette autonomie, la municipalité s'épargnera une dépense d'environ de 2 millions d'euros supplémentaires au budget des maisons de retraite de la ville, qu'elle accordait, chaque année et qui se traduisait par une mise à disposition de personnels administratifs et techniques. Ces agents assuraient l'accueil physique et téléphonique, le suivi des dossiers des résidents, le courrier, la gestion des salaires, du budget, des stocks ou encore de l'animation en faveur de nos aînés.

Cette dépense est nécessaire pour animer la vie sociale des infrastructures d'accueil et financer les animations offertes à nos aînés.

Alors, qui va payer la différence ?



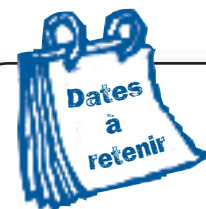
Ce sont bien les résidents des établissements et leurs familles qui auront la charge de cette dépense. On compte déjà une hausse du reste à charge de 4,10 euros par résident et par jour, soit 127,10 euros par mois de plus. Cette augmentation n'amènera pas pour autant une amélioration des prestations fournies puisqu'elles ne serviront qu'à compenser l'abandon de la municipalité.

Nos aînés et leurs familles ne tireront aucun bénéfice de cette autonomie, seule la municipalité en profitera d'un point de vue comptable ! Faut-il abandonner nos aînés à une période où ils en ont le plus besoin ?

Par cet exemple, c'est toute la

problématique de la dépendance qui est en jeu. Faut-il faire payer davantage les familles pour subvenir aux besoins de leurs aînés ? Faut-il renforcer la solidarité nationale ? Comment subvenir aux besoins financiers de cette dépendance ? Après le chantier des retraites, c'est le dossier de la dépendance qui sera débattu au sein des hémicycles de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Comme pour d'autres sujets d'actualité, je souhaite travailler à vos côtés sur ce dossier du «5<sup>ème</sup> risque» en favorisant le dialogue, en comparant les expériences afin de trouver des pistes quant à la prise en charge de la dépendance.



pour des soirées-débats sur le thème :

**«personnes âgées dépendantes : famille - financement»**

• **A Amiens**  
le vendredi 19 novembre 2010 à 20 heures  
à l'Institut Education Motrice Saint Exupéry d'Amiens (89 rue Sagebien ; à côté du collège Sagebien)

• **A Hébecourt**  
le jeudi 25 novembre 2010 à 20 heures  
à la salle communale d'Hébecourt (57 rue de Paris)

• **A Dreuil-les-Amiens**  
le jeudi 2 décembre 2010 à 20 heures  
à la salle des fêtes de Dreuil-les-Amiens (26 rue Octavie Duchelier)

Vos parents et amis sont les bienvenus

### Nous contacter :

Un site internet est mis à votre disposition pour me contacter et me faire part de vos réactions ou suggestions :



[www.olivierjarde.info](http://www.olivierjarde.info)

Vous y trouverez toutes mes activités parlementaires à l'Assemblée Nationale et dans la circonscription ainsi que toutes les dates des permanences que j'organise chaque semaine.

Afin d'éviter une trop forte attente à ces points de rencontre, je vous remercie de bien vouloir prendre rendez-vous au

03 22 91 74 86 ou au 03 22 09 31 31.

Avec le soutien de mon équipe parlementaire, je répondrai à chacun de vos courriers.



Vous pouvez m'écrire :

✉ à la permanence de Boves,  
103 ter rue Victor Hugo - 80440 Boves  
tel : 03 22 91 74 86 ou au tel-fax : 03 22 09 31 31

✉ à l'Assemblée Nationale,  
126 rue de l'Université - 75355 Paris Cedex 07 SP  
tel : 01 40 63 71 51 - fax : 01 40 63 78 03

Mon adresse mël :



[ojarde@assemblee-nationale.fr](mailto:ojarde@assemblee-nationale.fr)

### POUR VOS TRAVAUX D'IMPRIMERIE

Les **Editions NORSUD**

sont à votre disposition

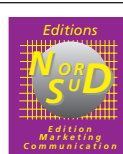
- brochures
- affiches
- dépliant
- flyers
- papier entête
- plaquettes de prestige



2, rue René Cassin - ZA La Haute Borne

**80136 RIVERY - Tél. : 03 22 89 02 02**

Fax : 03 22 89 45 26 - E-mail : [contact@editionsnorsud.fr](mailto:contact@editionsnorsud.fr) - S.A.S. AU CAPITAL DE 154.800 €



**Editions NORSUD**  
2, rue René Cassin  
ZA La Haute Borne  
80136 RIVERY  
Tél. : 03.22.89.02.02  
S.A.S. au capital de 154.800 €  
RCS B 334 029 808

Rédacteur en chef : Olivier Jardé assisté de Maggy Legat  
Directeur de la Publication : Olivier JARDÉ  
Publicité : Éditions NORSUD • Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> semestre 2010  
Création : Éditions NORSUD - RIVERY • Impression : IPS PACY  
Tél. : 03.22.89.02.02 • Fax : 03.22.89.45.26 • E-mail : [contact@editionsnorsud.fr](mailto:contact@editionsnorsud.fr)  
Le Journal d'Olivier Jardé est distribué à 65 000 exemplaires.